

La Culture doit renouer avec justice et éthique

Les salaires des managers explosent alors que les intermittents sont exploités. Les subsides sont captés par quelques-uns et l'argent douteux gangrène les scènes. Les techniciens dénoncent.

ALAIN LALLEMAND

Alors que « trois administrateurs de la RTBF dépassent allègrement le plafond de 335.000 euros en revenus annuels », les techniciens du spectacle continuent aujourd'hui à percevoir un salaire brut moyen – sur l'ensemble de leur carrière – de moins de 2.000 euros (1.997,39 euros bruts, très exactement). Selon le nouveau régime de travail (NRT) passé en catimini par le gouvernement sortant, ces techniciens peuvent être appelés à travailler jusqu'à dix jours consécutifs de douze heures par jour. De véritables forçats des plateaux scéniques.

Telle est la goutte d'eau qui a fait déborder de rage l'Association des techniciens professionnels du spectacle (ATPS), au point que cette fédération professionnelle s'est épanchée dans une carte blanche (lire sur plus.lesoir.be) qui dépasse les seuls intérêts de cette catégorie professionnelle pour remettre en cause le « libéralisme qui gangrène et appauvrit » la culture belge. L'Association dénonce à la fois la captation de la « quasi-totalité » des subsides de théâtre par quelques grandes institutions, l'explosion du salaire des managers, la proportion ridicule des montants réellement alloués aux artistes, la

complicité des syndicats et des directeurs de théâtre dans l'exploitation des travailleurs, le manque persistant de parité dans les postes de décision, et enfin, la tendance de certains opérateurs culturels à accepter n'importe quel apport d'argent, fût-il d'origine immorale.

En conclusion, alors que les partis négocient les programmes et coalitions des futurs exécutifs, cette fédération professionnelle demande la création d'un « comité d'éthique » qui réinstalle un minimum d'équilibre et de justice dans le secteur des arts de la scène et de la culture belge francophone en général.

La première des flèches de l'ATPS est décochée en direction des principaux

centres scéniques de la communauté, « à savoir le Théâtre national, le Théâtre de Namur, le Théâtre de Liège, Mons, etc. », dénonce Lorenzo Chiandotto, l'un des directeurs de l'ATPS. « Ces institutions bénéficient de tous les moyens, elles se partagent quasiment toute l'enveloppe "théâtre", et les créateurs, eux, ne bénéficient que de miettes. »

La réalité est plus mesurée mais reste déséquilibrée : le Théâtre national et les grands centres scéniques drainent 50 % des subsides. Ce qui tarabouille particulièrement l'ATPS, c'est le faible pourcentage de ces moyens que les grandes institutions consacrent à l'artistique : 10 à 11 % « alors que le Rideau de Bruxelles est autour des 30 %, tout comme le théâtre Varia ». « Sur 70 millions de subventions (NDLR : reçues pour Mons 2015), le Manège à Mons n'a consacré que 4 % à l'artistique ! »

Ce que les techniciens dénoncent n'est pas seulement le sous-financement de la culture, c'est la répartition injuste des

pauvres moyens qui lui sont consacrés. Et des conditions de travail devenues indécentes alors que les techniciens et artistes travaillent pour le service public. « Nos techniciens sont payés avec des montants pathétiques », dénonce Lorenzo Chiandotto. « Très peu de monde se rend compte des réalités concrètes. La convention collective sectorielle 304 – qui s'impose à toute la profession – prévoit qu'un technicien des ateliers gagne 1.889 euros bruts par mois. Il n'existe pas d'ancienneté. C'est une catastrophe ! Le salaire moyen sur une vie, toutes catégories confondues en régime des six jours, c'est 76,82 euros bruts par jour, soit 1.997,39 euros bruts

par mois. Pour un boulot usant, notamment pour les machinistes. »

Comment un syndicat qui, en période électorale, revendique 14 euros de l'heure pour les travailleurs, peut-il accepter que les techniciens du spectacle soient payés 10 euros de l'heure ? Lorenzo Chiandotto ATPS

L'ATPS garde en travers de la gorge la convention collective signée le 28 mars dernier et déposée dans l'effervescence qui a précédé les élections par le ministre de l'Emploi Kris Peeters (CD&V). Cette convention instaure la « grande flexibilité » qui permettrait de demander dix jours de travail d'affilée à douze heures par jour. « Ce nouveau régime est scandaleux. Imaginez de faire exécuter cela à un machiniste qui remplit des camions ! Kris Peeters a fait un forcing énorme pour que les conventions soient signées avant les élections, et on se retrouve avec des textes de m... que nous devons tenter de démonter dans les cinq prochaines années. » Lorenzo Chiandotto en veut tout particulièrement aux syndicats et aux directeurs de grands théâtres qui ont avalisé ces accords. « J'ai un problème réel avec les syndicats : ils ont tous signé la CCT du 28 mars. Le Setca avait reçu comme mot d'ordre de ne pas signer, et pourtant cela a été signé. C'est inadmissible. Comment un syndicat qui, en période électorale, revendique 14 euros de l'heure pour les travailleurs, peut-il accepter que les techniciens du spectacle soient payés 10 euros de l'heure ? »

Quant aux directeurs de théâtre, « je ne comprends pas comment ces gens peuvent revendiquer des salaires aussi bas pour leurs travailleurs lorsqu'ils reçoivent des millions en subventions ». C'est l'injustice qui semble intolérable à l'ATPS : « Dans notre monde, une administratrice qui gère la Chambre des compagnies de théâtre pour adulte (CC-TA) est payée avec un minable mi-temps pour gérer 81 compagnies. Par contre, un administrateur du Théâtre national a un salaire mensuel à cinq chiffres pour gérer une seule institution. Où est la juste répartition ? »

morale L'Association des techniciens s'insurge contre une culture subsidiée par des marchands d'armes

A.L.

La culture serait-elle à ce point désargentée qu'elle doive accepter tout sponsoring, même les moins éthiques ?

En mai dernier, *Le Soir* dénonçait la légèreté avec laquelle l'Opéra royal de Wallonie avait accepté le sponsoring du cigarettier Japan Tobacco International. Dans le même registre, l'Association des techniciens professionnels du spectacle (ATPS) relaie à son tour la critique relative au Théâtre de Liège et son sponsoring par des fabricants d'armes, en l'occurrence Herstal Group (FN Herstal, Browning) et John Cockerill (ex-CMI), tous deux membres du « club des entreprises partenaires du Théâtre de Liège ».

« Un théâtre qui programme des spectacles comme *Après les Ruines* de la compagnie Pardès Rimoni, qui publi-

quement défend des projets comme United Stages qui aident les migrants, peut-il avoir dans ses donateurs des marchands d'armes (...) ? », s'interroge l'ATPS. « Comment peut-on à la fois faire de la programmation de spectacles qui défend les minorités et prendre de l'argent immoral ? Parce que c'est de cela qu'il s'agit. Quand on est le Théâtre de Liège, a-t-on vraiment besoin de 20.000 euros des marchands d'armes ? Ces centres d'excellence devraient être dans... l'excellence. Cela me choque profondément. »

Manque de parité

Cette protestation éthique converge avec les demandes de justice sociale et barémique formulée dans la foulée par l'ATPS. La fédération identifie une même dérive libérale, un même aveugle-

ment face à la couleur de l'argent.

Une autre des indignations éthiques de l'ATPS concerne le manque persistant de parité : « Au niveau des emplois techniques, cela s'améliore, les femmes trouvent leur place de techniciennes. Le problème concerne les postes à responsabilités. Pour les gros budgets, il n'y a pratiquement pas de femmes aux postes de décision. Aux Tanneurs, malgré les problèmes qui y ont été épinglés, c'est encore un homme qui a été désigné à la direction alors qu'il y avait des candidates femmes. »

C'est pour traiter aussi de ces dérives éthiques que la fédération professionnelle demande la création d'un comité éthique, dont elle ne discerne pas encore les contours mais qui devrait garantir que cette dimension de la vie culturelle demeure une priorité.